

Une Soudanaise jugée pour avoir porté un pantalon

vendredi 31 juillet 2009, par [Agences de presse](#) (Date de rédaction antérieure : 29 juillet 2009).

Une journaliste soudanaise travaillant pour l'Onu a comparu mercredi 29 juillet devant un tribunal de Khartoum pour avoir porté un pantalon. Cette « tenue indécente », qu'elle portait lors de son interpellation début juillet à une réception dans un restaurant de Khartoum, l'expose à 40 coups de fouets, selon la loi.

Loubna Hussein, qui a décidé de faire de son procès une bataille médiatique contre des restrictions imposées aux femmes dans la capitale, s'est présentée au tribunal dans la tenue même qui lui vaut de comparaître : en pantalon. Son apparition ainsi vêtue a provoqué une belle cohue dans le prétoire, plein à craquer en raison de la publicité donnée par l'intéressée à son cas.

« COUPS DE FOUET »

L'audience a été ajournée après un débat entre avocats sur l'éventuelle immunité de l'accusée en tant qu'employée des Nations unies, un statut dont Hussein a décidé de ne pas se prévaloir pour laisser l'affaire être jugée au fond. « Elle veut avant tout démontrer sa totale innocence et invoquer son immunité ne le permettrait pas. Ensuite, elle veut combattre la loi, qui est trop lâche et doit être réformée », a fait valoir l'avocat de la défense Nabil Adib Abdalla.

« Des milliers de femmes sont châtiées à coups de fouet mais elles restent silencieuses. La loi est utilisée pour harceler les femmes et je veux dénoncer cela », avait confié l'accusée avant l'audience. Dix autres femmes arrêtées en même temps qu'elle avaient été fouettées dix jours plus tard. Parmi elles figurent des Soudanaises du sud semi-autonome, majoritairement chrétien ou animiste, où la charia (loi islamique) n'est pas en vigueur.

Des observateurs des ambassades de France, de Suède, du Canada et d'Espagne, des personnalités politiques et des dizaines de militantes féministes en pantalon et en jeans ont assisté à la première audience. A New York, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a fait part de sa « profonde préoccupation » et déclaré aux journalistes : *« L'usage du fouet est contraire aux normes internationales. J'invite tous les protagonistes à respecter leurs devoirs conformément à l'ensemble des textes internationaux pertinents ».*

* Reuters | 29.07.09 |

Soudan : une journaliste risque la flagellation pour « tenue indécente »

Une journaliste soudanaise pourrait recevoir, mercredi 28 juillet, 40 coups de fouet pour avoir porté en public une « tenue indécente ». Loubna Ahmed al-Hussein, qui écrit pour le journal de gauche Al-Sahafa et travaille pour la Mission des Nations unies au Soudan (Unmis), avait été arrêtée au début du mois parce qu'elle portait un pantalon dans un restaurant de Khartoum, la capitale.

« *J'ai reçu un coup de téléphone des autorités disant que je devais comparaître mercredi devant le juge* », a-t-elle expliqué. « *Il est important que les gens sachent ce qui se passe* », a-t-elle ajouté, invitant les journalistes à être présents lors de sa comparution devant la cour et sa flagellation. « *Ils vont me fouetter 40 fois et m'imposer une amende de 250 livres soudanaises* », soit 100 USD, a-t-elle poursuivi.

Douze autres femmes avaient été arrêtées en même temps qu'elle dans un restaurant de la capitale. Dix d'entre elles avaient été convoquées deux jours plus tard et fouettées dix jours plus tard. Parmi elles figurent des Soudanaises du sud semi-autonome, majoritairement chrétien ou animiste, où la charia (loi islamique) n'est pas en vigueur.

Une autre journaliste, Amal Habbani, a été accusée d'avoir diffamé la police après avoir écrit un article dans le journal *Ajrass al-Horreya* condamnant la manière dont Loubna Hussein avait été traitée. « *J'attends une décision* », a déclaré M^{me} Habbani, passible d'une amende de plusieurs centaines de milliers d'euros si elle est reconnue coupable.

Pour le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme, la plainte contre M^{me} Habbani découlait de son affirmation que l'arrestation de M^{me} Hussein « *n'était pas une question de mode mais une tactique politique pour intimider et terroriser les opposants* ».

* AFP | 28.07.09 |
